

PROCES-VERBAL de la REUNION  
du XXXIV CHAMPIONNAT INTERNATIONAL  
de MUS 2011 - AZUREVA à ANGLET.

La réunion a débuté à 10<sup>h</sup>00 au Centre AZUREVA à ANGLET (64500) le Dimanche 9 Octobre 2011.

\* PRESENTATION des DELEGUES =

- FRANCE = Etienne ELGUE - Jean-Claude ELISSALDE
- ARGENTINE = Inaki ARAMAYO
- AUSTRALIE = Douben ALVARO
- EUSKADI = Jose Luis GARCIA LOZA
- ESPAGNE = Andres FERNANDEZ
- URUGUAY = Julio Cesar GARCIA-DENIS
- MEXIQUE = Juan Jose ARRIETA
- PEROU = Juan Paul NOBLECILLA
- CHILI = Simon ETCHENIQUE
- CANADA = Eibek ETCHART
- ETATS UNIS = Jean-Baptiste BIDEGARAY
- VENEZUELA = Mariano LARRAÑAGA

également présents à la réunion =

- ARGENTINE = Juan GONZALEZ
- CANADA = Granch ETCHART
- CHILI = Alfonso ETCHENIQUE

ainsi que Mmes ASCASO Marie-José et Kattalin ELGUE  
 Secrétaires pour la FRANCE.

\* LECTURE du COMPTE-RENDU de la REUNION qui s'est  
tenue à CHINO (U.S.A.) en 2010.

Tous les délégués présents sont d'accord avec le texte lu.

### \* PROGRAMME du CHAMPIONNAT 2011 =

La délégation française indique que les parties de mus débuteront le Dimanche 9 Octobre 2011 à 16<sup>h</sup>00.

Lecture des parties 1 avec leurs juges et lecture des parties 2. Les juges pour ces parties seront désignés sur le moment.

Il est rappelé par la délégation française que tous les délégués jugent à tour de rôle.

Monsieur Juan Jose ARRIETA souligne que c'est une obligation.

M. ELGUE et ELISSALDE indiquent qu'une commission suprême composée de 3 juges doit être constituée, en cas de litige. Ils proposent :

M. Juan Jose ARRIETA, Eibikel ETCHART et Jean-Claude ELISSALDE, par commodité, ces personnes parlant français et basque.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble des délégués.

Intervention de Monsieur Jose Luis GARCIA LOZA qui précise l'obligation de mélanger les cartes entre les tours avant de les poser.

Monsieur Evariano LARRAÑAGA estime que chaque table devrait être libre de décider.

Il est alors rappelé que le règlement impose de mélanger les cartes.

Monsieur Inaki ARAMAYO demande si ce sont bien les joueurs et non les juges qui distribuent les cartes, ce

qui lui est confirmé.

Monsieur Juan Jose ARRIETA intervient pour préciser qu'il faut obligatoirement respecter les horaires et en aucun cas s'absenter pour faire d'autres activités.

Monsieur ARAMAYO est chargé de transmettre de la part de Monsieur ARRIOLA toutes ses amitiés et toute son affection et souhaite à tout le monde de passer une bonne semaine. Applaudissements de tous les délégués en l'honneur de Monsieur ARRIOLA.

Il est ensuite précisé par M. ELGUE que toutes les parties se joueront en 4 manches gagnantes. Les classifications se feront au nombre de parties gagnées. S'il y a égalité de victoires entre les 2 premiers, ils joueront la finale le samedi. S'il y a égalité entre 3 équipes au nombre de victoires : on fait le compte des manches et des points pour le classement du 3<sup>ème</sup>, et les 2 premiers jouent la finale.

Monsieur ELGUE remercie les délégations d'ARGENTINE (23) et du Canada (9) pour leur forte participation au Mondial 2011.

Monsieur ELISSALDE précise que 69 joueurs et accompagnateurs sont présents cette année et nous donne le détail par délégation :

- ARGENTINE = 23
- CANADA = 9
- EUSKADI = 6
- MEXIQUE = 5
- CHILI = 5
- ESPAGNE = 4
- ETATS UNIS = 4
- PEROU = 4
- URUGUAY = 4
- AUSTRALIE = 3
- VENEZUELA = 2

Le délégué d'EUSKADI Monsieur GARCIA LOZA nous informe de la participation de Monsieur Antonio CORRECHER

Vendredi - samedi et dimanche.

Monsieur ALVARO se demande si les accompagnateurs ne subventionnent pas les déplacements des joueurs.

Monsieur ELGUE assure que ce n'est pas le cas, et rappelle que de nombreux sponsors ont financé l'événement. 220 sponsors ont aidé la délégation

française à boucler le budget précise Monsieur ELISSALDI

Monsieur Julio Cesar GARCIA DENIS souligne qu'il est beaucoup plus difficile de ramasser des fonds par les pays loins du Pays-Basque.

### \* ORGANISATION du MONDIAL 2012 au CANADA.

Présentation par Monsieur Franck ETCHART avec remise des programmes à chaque personne présente.

L'arrivée des délégations se fera à VANCOUVER le Vendredi 21 septembre 2012. Installation pour la nuit dans un hôtel à VANCOUVER.

Le lendemain départ pour une croisière en paquebot pour la semaine. Cette croisière ira jusqu'en ALASKA avec des escales. Les participants auront besoin de 2 visas: 1 pour le Canada, l'autre pour les Etats-Uni. Cette solution de croisière a été choisie à cause de l'étendue du pays.

Monsieur ETCHART nous fait savoir que la Compagnie maritime exige le nom des participants accompagnateurs pour le mois de Janvier. Ceci pose un problème pour tous les délégués présents. Monsieur ETCHART précise qu'il n'est pas possible de changer le nom dans la liste. Il faudra aussi verser un acompte de 500 € par participant au mois de Janvier. Les dirigeants du Canada

doivent négocier ces conditions avec la Compagnie Maritime, car il est impossible pour certaines délégations de donner des listes fixes de noms.

Dans le prix de la croisière tout est compris sauf les boissons. En effet celles-ci augmenteraient le prix de la croisière de 250 \$ par personne. Les boissons seront achetées sur place sous forme de tickets. Il est aussi précisé qu'il faut environ 100 participants pour amortir les frais de la croisière et du séjour par les organisateurs.

Monsieur FERNANDEZ propose le paiement de 100 \$ par chaque délégation au mois de Janvier.

Monsieur ETCHART nous précise que si c'est nécessaire, en dernier recours, cette croisière peut s'annuler jusqu'en Juin. Le programme du Mondial 2012 remis à chaque délégué, doit être discuté et étudié toute la semaine et sera remis en débat samedi au cours de la réunion de clôture.

Monsieur Julio Cesar GARCIA-DENIS souligne l'originalité de la proposition canadienne.

Tous les délégués présents ont félicité leurs homologues canadiens pour le travail effectué.

### \* PREVISION pour l'ORGANISATION du MONDIAL 2013 -

Le lieu prévu pour 2013 est l'EUSKADI. Monsieur Jose Luis GARCIA-LOZA nous fait part de problèmes rencontrés et demande un délai jusqu'à la fin de l'année, car il n'est pas sûr de pouvoir organiser les festivités. Il évoque les changements politiques des villes, des gouvernements.

La question est posée au Chili. Monsieur ETCHENIQUE affirme qu'il pourra organiser le Mondial 2013 au Chili,

si en fin d'année l'ESPAGNE se désiste.

Monsieur ETCHART dit Bel désire des précisions sur le coût d'un accompagnateur. Monsieur ELGUE précise que le coût par personne est de 1500 \$, somme demandée à chaque accompagnateur.

Il est ensuite évoqué le prix payé par les délégations = 2 joueurs + 1 délégué. Ce prix est de 100 \$.

Monsieur Julio Cesar GARCIA-DENIS propose d'augmenter ce prix de 100 \$. Certaines délégations, l'Australie et le Mexique proposent de la passer à 1500 \$. Les autres délégations ne sont pas d'accord parce que suivant le pays, les paiements se font individuellement par les personnes concernées et non, comme en Australie, où c'est l'Esokal. Etac qui règle le paiement de la délégation.

Monsieur ETCHART soulève la question de la monnaie = en dollars ou en euros ?

Monsieur ARAMAYO propose de parler dans la monnaie du pays organisateur.

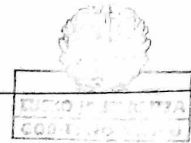
Monsieur Jose Luis GARCIA-LOSA fait remarquer que, pour des raisons diverses, seules 6 nations sur les 12 participantes organisent les mondiaux.

Monsieur Julio Cesar GARCIA-DENIS affirme que l'URUGUAY peut organiser le Mondial en 2014 ou 2015, mais il leur faut une assurance de 80 participants. Cela aussi dépendent du changement de gouvernement.

Monsieur ALVARO évoque le retour de la NAVARRE au championnat. Monsieur ARRIETA fait savoir que le président Monsieur FERTIN, qu'il a joint au téléphone ne veut rien savoir.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été débattues

La séance est levée à 11<sup>H</sup>40.



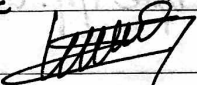
GIZART E SEGURANTZA BAIKA  
Enaketa Enaketa  
DEPARTAMENTO DE JUSTIZIA  
ENPLEGU E SEGURANTZA SOCIAL  
Roa 100 48100 BILBAO

PRESIDENT de la FEDERATION INTERNATIONALE

de MUS-

Totte ELGUE 

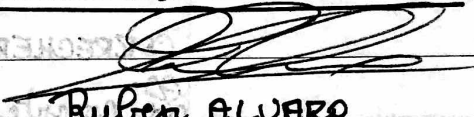
Secrétaire de la FEDERATION et DELEGUE de la FRANCE :

Jean-Claude ELISSALDE 

DELEGUE de l'ARGENTINE :

Enaki ARAMAYO 

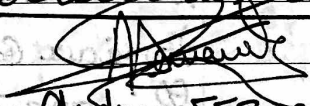
DELEGUE de l'AUSTRALIE :

Ruben ALVARO 

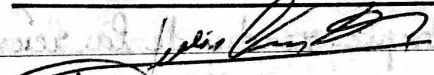
DELEGUE de l'EUSKADI :

José Luis GARCIA-LOZA 

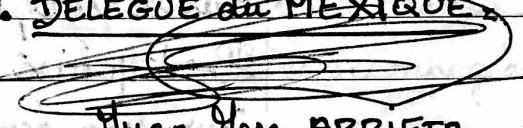
DELEGUE de l'ESPAGNE :

Andrés FERNANDEZ 

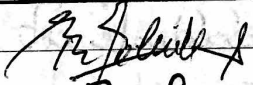
DELEGUE de l'URUGUAY :

Julio Cesar GARCIA-DENIS 

DELEGUE du MEXIQUE :

Juan José ARRIETA 

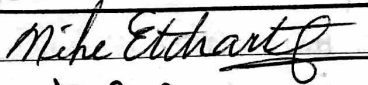
DELEGUE du PEROU :

Juan Raul NOBLECILLA 

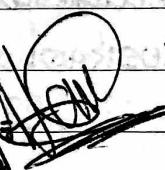
DELEGUE du CHILI :

Simon ETCHENIQUE 

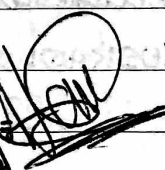
DELEGUE du CANADA :

Miche Etchart   
Abikel ETCHART

DELEGUE des ETATS-UNIS :

Jean-Baptiste BIDEGARAY 

DELEGUE du VENEZUELA :

Mariano LARRAÑAGA 

PROCES-VERBAL de Clôture de  
L'ASSEMBLEE GENERALE MUS 2011.

Samedi 15 Octobre 2011 - Centre AZUREVA à ANGLET

Début de la réunion - 9<sup>H</sup> 45 avec la présence des 12 délégations de la Fédération Internationale de Mus. Assistaient également à cette réunion sans voix consultative les mêmes personnes qu'à l'Assemblée Générale du Dimanche 9 Octobre 2011 ainsi que M. Antonio CORRECHER et Pierre ETCHARREN

Monsieur ELGUE a ouvert la séance en remerciant M.

CORRECHER et ETCHARREN pour leur présence à la réunion.

Le compte-rendu de la réunion précédente ayant été traduit en espagnol et distribué aux délégués, M. ELGUE leur demande s'ils ont des rectificatifs à apporter.

Monsieur GARCIA-DENIS signale une erreur de personne : Jose Luis GARCIA-LOZA et non Julio-Cesar GARCIA-DENIS à propos de l'augmentation de 100 \$ des cotisations.

Pour le reste, les délégués sont d'accord avec le compte-rendu.

Il est précisé que si le compte-rendu de la réunion de ce jour sera écrit en français dans le "libro de actas" une traduction en espagnol sera envoyée par mail aux délégués et l'acte sera soumis à signature à la prochaine réunion.

Sur ce, l'acte de la réunion précédente est soumis à la signature des délégués présents.

Monsieur ELGUE annonce la victoire de l'équipe d'EUSKADI, victoire qui est applaudie par l'ensemble de l'assemblée.

Lecture du classement -

1 - EUSKADI 1 : M. VINCENTE Antonio.

RIBERO Angel



2. FRANCE 2: MM. AMESTOY Julien  
ETCHARD Fabrice

3. MEXIQUE: MM. MENDIBURU Miguel  
GUTIERREZ Justo

4. AUSTRALIE

5. ESPAGNE

6. ETATS-UNIS

7. VENEZUELA

8. FRANCE 1

9. PEROU

10. EUSKADI 2

11. ARGENTINE

12. URUGUAY

13. CHILI

14. CANADA

Monsieur ARAMAYO souligne une organisation sans faille, et un programme très varié, ce à quoi les participants répondent par des applaudissements.

Monsieur ETCHART salue la variété des activités proposées au cours de cette semaine mais remarque que l'emploi du temps prévu ne laissait pas trop de temps libre, ce dont certains accompagnants se sont plaint.

Monsieur ELISSALDE rappelle à ce sujet qu'un temps libre est prévu cet après-midi à BAYONNE jusqu'à 18<sup>h</sup>00.

Les délégués n'ayant pas d'autres remarques à faire à propos de l'organisation de cette semaine, la discussion s'oriente vers le problème que posent les 2 victoires consécutives des 2 mêmes joueurs d'EUSKADI.

Monsieur GARCIA-LOZA admet qu'ils ne pourraient pas aller au CANADA en tant que vainqueurs de cette année. Par contre, s'ils gagnent à nouveau le Championnat d'EUSKADI l'an

prochain rien ne s'oppose à ce qu'ils participent au Championnat de Mus l'an prochain.

Monsieur GARCIA-DENIS demande à Monsieur GARCIA-LOZA que ces joueurs ne se représentent pas l'an prochain, bien qu'il n'y a rien à leur reprocher.

Monsieur GARCIA-LOZA pense qu'ils ont gagné cette place en se qualifiant entre 90 autres équipes, et qu'on ne peut pas demander cela aux joueurs.

Monsieur CORRECHER pense que cela équivaudrait à une punition.

Monsieur LARRAÑAGA, délégué du VENEZUELA ne met pas en doute l'honnêteté de ces joueurs, mais il rappelle que les organisateurs de tournois en général, peuvent se réserver le droit d'inscrire des équipes ou pas.

Monsieur ALVARO demande de quel droit on peut interdire une inscription.

Monsieur ELISSALDE rappelle qu'il y a déjà eu discussion en 2002, et que cette règle des 2 années consécutives avait été décidée. Il souligne qu'il y a un fort risque que certains pays arrêtent de participer du fait que ces joueurs gagnent toujours et qu'ils soient considérés comme des "professionnels" par les autres participants.

Monsieur GARCIA-LOZA rappelle qu'il a lui-même demandé à ce que le battage des cartes soit obligatoire pour qu'il n'y ait aucun soupçon. De plus il ne considère pas que ces joueurs soient des professionnels. Ils jouent simplement très régulièrement.

Monsieur GARCIA-DENIS se rappelle de la mauvaise ambiance qui régnait déjà en 2003 à ce sujet. Il pense qu'il serait bon pour EUSKADI autant que pour le Championnat de Mus que ces joueurs fassent une pause.

Monsieur ETCHARREN fait remarquer que ce sujet revient depuis 10 ans et qu'il est très difficile de prendre une décision pour le Bien du mus. C'est à l'assemblée de prendre une décision.

Monsieur ARAMAYO se souvient que l'Argentine a déjà eu pris cette décision de son plein gré, s'étant trouvée dans la même situation, et ce dans un esprit de renouvellement. Il propose qu'EUSKADI fasse de même en faisant une pause d'une année.

Monsieur GARCIA-LOZA pense qu'une telle décision serait une très mauvaise publicité pour le Championnat d'EUSKADI, et qu'on pourrait les accuser de discrimination: ce ne sont pas des professionnels à ses yeux.

Monsieur NOBLECILLA comprend la position d'EUSKADI, ce n'est pas à cette fédération de prendre la responsabilité de cette décision, mais à l'assemblée des fédérations, et ceci en excluant toute polémique. Il propose 1 an de pause après 2 victoires consécutives.

Monsieur CORRECHER et Monsieur ALVARO continuent de penser qu'on ne peut pas imposer cela.

Ce à quoi MM. ETCHART, ETCHENIQUE, ETCHARREN et ELISSALDE répondent qu'il y a une démotivation des joueurs face aux victoires répétées d'EUSKADI, et que cela pourrait décourager certains pays de participer aux prochains mondiaux.

Monsieur ARRIETA propose un vote pour mettre fin aux débats.

Monsieur ELGUE fait remarquer que 2 propositions différentes ont été évoquées:

- exclure les joueurs de tous les championnats suivants (Monsieur ETCHARREN)
- exclure les joueurs de tous les championnats pendant

1 an (tous les autres délégués).

Monsieur NOBLECILLA propose de procéder au vote en 2 fois :

- 1) - pause ou pas
- 2) - durée

Le vote se fait à main levée.

1) Tous les délégués sauf ceux d'ESKADI et de l'AUSTRALIE sont d'accord pour une pause.

2) Question posée : Qui souhaite une exclusion définitive ? Seuls le VENEZUELA et les USA se prononcent en faveur.

Question posée - pause de 1 an ou de 2 ans ?

ESPAGNE - PEROU - CHILI - URUGUAY - CANADA - FRANCE - VENEZUELA - USA se prononcent pour 2 ans.

ARGENTINE - MEXIQUE - ESKADI - AUSTRALIE se prononcent pour 1 an.

La pause de 2 ans est approuvée.

Monsieur GARCIA-LOZA fait remarquer que dans ces conditions il ne répond pas de l'organisation du Championnat en 2013.

Ce sujet étant épuisé, les questions se portent sur l'organisation du Championnat International 2012.

Monsieur ECHART annonce un assouplissement des exigences de l'agence de voyages : les noms pourront être donnés plus tard, jusqu'en mai, juin.

Les contacts se feront au travers des fédérations qui prendront la responsabilité du nombre de cabines réservées.

Monsieur ECHART conseille à chacun de se renseigner sur les formalités de visas.

Se pose à nouveau la question de la cotisation, qui est aussitôt soumise au vote :

De 100 \$ aujourd'hui, doit-elle être portée à

1200 \$ ou 1500 \$ ?

1) - 1200 \$ : tous les délégués sauf celui de l'AUSTRALIE

2) - 1500 \$ : l'AUSTRALIE

La cotisation sera donc portée à 1200 \$ par équipe et par pays.

Aucun délégué présent ne demandant la parole, Monsieur ELGUE rappelle le programme de la journée et clôture la séance à M<sup>H</sup> 36.

PRESIDENT de la FEDERATION INTERNATIONALE

de MUS =

Etienne ELGUE ~~Elgue~~

Secrétaire de la FEDERATION et DELEGUE de la FRANCE =

Jean-Claude ELISSALDE

DELEGUE de l'ARGENTINE =

~~Enaki ARAMAYO~~

DELEGUE de l'ESPAGNE =

Andrés FERNANDEZ

DELEGUE de l'AUSTRALIE =

Altuna  
Ruben ALVARO

DELEGUE de l'URUGUAY =

Julio Ceasar GARCIA-DENIS

DELEGUE de l'EUSKADI =

Jose Luis GARCIA-LOZA

DELEGUE du MEXIQUE

Juan Jose ARRIETA

• DELEGUE du PEROU =

Juan Raul NOBLECILLA

• DELEGUE du CHILI =

Simon ETCHENIQUE

• DELEGUE du CANADA =

Michel ETCHART

Mike Etchart

• DELEGUE des ETATS-UNIS =

Jean-Baptiste BIDEGARAY

Jean Baptiste Bidégary

• DELEGUE du VENEZUELA =

Abriano LARRAÑAGA